

# Liste de Contrôle des 50 Principales Déductions Fiscales pour les Petites Entreprises Canadiennes

## Sections

- Déductions générales
- Déductions pour les cabinets d'avocats
- Déductions pour les entreprises de construction
- Déductions pour pratique médicale
- Déductions en dentisterie

## Déductions générales

<p><b>1. Location de bureau ou charges de bail :</b> Déduisez le coût de la location d'un espace de bureau pour votre entreprise.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>2. Charges et frais de téléphone/internet :</b> Déduisez les dépenses pour les services publics tels que l'électricité et l'eau, ainsi que les frais de téléphone et services Internet utilisés à des fins professionnelles.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>3. Fournitures et équipement de bureau :</b> Déduire le coût d'achat ou de réapprovisionnement des fournitures et du matériel de bureau nécessaires à vos opérations commerciales.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>4. Primes d'assurance professionnelle :</b> Déduire les primes payées pour la couverture d'assurance commerciale, y compris la responsabilité, des biens et une assurance responsabilité civile professionnelle.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>5. Intérêts sur les prêts commerciaux :</b> Déduire les intérêts payés sur les prêts commerciaux ou les marges de crédit utilisées pour les affaires fins.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>6. Frais de publicité et de marketing :</b> Déduisez les dépenses engagées pour la publicité et le marketing de votre entreprise, y compris publicités en ligne, documents imprimés et campagnes promotionnelles.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>7. Honoraires professionnels (comptables, avocats, consultants) :</b> Déduire les honoraires versés à des professionnels tels que des comptables, des avocats ou des consultants pour services liés à votre entreprise.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>8. Cotisations pour les associations professionnelles :</b> Déduire les frais d'adhésion annuels payés aux associations professionnelles pertinentes pour votre industrie ou commerce.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>9. Frais de déplacement professionnel :</b> Déduire les dépenses liées aux voyages d'affaires, y compris le transport, l'hébergement, les repas et les frais accessoires.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>10. Repas et divertissements d'affaires :</b> Déduire une partie des dépenses engagées pour les repas et les divertissements lorsque mener des activités liées à l'entreprise.</p>	<input type="checkbox"/>

# Liste de Contrôle des 50 principales Déductions Fiscales pour les Petites Entreprises Canadiennes

Déductions générales	
<b>11. Dépenses du véhicule professionnel (carburant, entretien, assurance) :</b> Déduire les dépenses associées aux véhicules d'affaires, y compris les frais de carburant, l'entretien et les réparations, les primes d'assurance et les paiements de location ou de prêt.	<input type="checkbox"/>
<b>12. Salaires et avantages sociaux des employés :</b> Déduisez les salaires, traitements et avantages sociaux versés à vos employés, y compris les soins de santé assurances, cotisations de retraite et primes.	<input type="checkbox"/>
<b>13. Frais de traitement de la paie :</b> Déduire les frais payés à un fournisseur de services de paie pour le traitement du traitement de la paie, les impôts la retenue et l'émission des chèques de paie des employés.	<input type="checkbox"/>
<b>14. Frais de location ou de crédit-bail pour l'équipement de l'entreprise :</b> Déduisez le coût de la location ou du crédit-bail de l'équipement commercial, comme les ordinateurs, machines ou véhicules.	<input type="checkbox"/>
<b>15. Réparations et entretien des biens de l'entreprise :</b> Déduire les dépenses de réparation, de maintenance et d'entretien de vos locaux professionnels, y compris un espace de bureau, une devanture de magasin ou un entrepôt.	<input type="checkbox"/>
<b>16. Logiciels et abonnements liés à l'entreprise :</b> Déduisez les dépenses pour les logiciels d'entreprise, les abonnements en ligne, le stockage en nuage et d'autres outils numériques utilisés pour gérer et exploiter efficacement votre entreprise.	<input type="checkbox"/>
<b>17. Créances irrécouvrables et non-paiement client :</b> Déduire la valeur des factures impayées ou des créances irrécouvrables considérées comme irrécouvrables après des efforts raisonnables pour les récupérer.	<input type="checkbox"/>
<b>18. Frais et commissions bancaires :</b> Déduire les frais bancaires, tels que les frais de tenue de compte, les frais de transaction ou les virements les frais de transfert associés à vos comptes d'entreprise.	<input type="checkbox"/>
<b>19. Frais juridiques liés aux affaires :</b> Déduisez les frais juridiques payés pour les questions liées aux affaires, telles que les contrats, les accords, ou régler des différends.	<input type="checkbox"/>
<b>20. Frais de recherche et développement :</b> Déduisez les frais juridiques payés pour les questions liées aux affaires, telles que les contrats, les accords, ou régler des différends.	<input type="checkbox"/>
<b>21. Contributions caritatives faites par l'entreprise :</b> Déduisez la valeur des dons en espèces ou non en espèces faits à des organismes de bienfaisance admissibles.	<input type="checkbox"/>

# Liste de Contrôle des 50 principales Déductions Fiscales pour les Petites Entreprises Canadiennes

## Déductions générales

<p><b>22. Frais de formation et d'études liés à l'entreprise :</b> Déduire les dépenses pour assister à des séminaires, des ateliers ou des cours qui améliorent vos compétences ou connaissances liées à votre entreprise.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>23. Frais d'inventaire (achats, stockage, gestion) :</b> Déduire le coût des achats de stocks, ainsi que les frais de stockage, de gestion, et le suivi des niveaux d'inventaire.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>24. Frais d'uniformes et de vêtements de travail des employés :</b> Déduisez les dépenses pour fournir des uniformes ou des vêtements de travail spécialisés à vos employés, si nécessaire pour leurs fonctions.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>25. Dépenses de formation et de perfectionnement professionnel des employés :</b> Déduire les dépenses pour les programmes de formation des employés, les ateliers ou les certifications qui améliorent leurs compétences et leurs connaissances dans leurs rôles respectifs.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>26. Amortissements sur fonds de commerce :</b> Déduisez la charge d'amortissement des actifs de l'entreprise, tels que l'équipement, la machinerie, ou véhicules, sur leur durée de vie utile telle qu'autorisée par la réglementation fiscale.</p>	<input type="checkbox"/>

## Déductions pour les cabinets d'avocats

<p><b>27. Documents de recherche juridique et abonnements :</b> Déduire le coût des documents de recherche juridique, des abonnements en ligne et des bases de données utilisés dans la pratique de votre cabinet d'avocats.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>28. Frais de formation juridique continue :</b> Déduire les dépenses pour les cours de perfectionnement professionnel, les séminaires et les conférences en présence d'avocats et de collaborateurs pour maintenir ou approfondir leurs connaissances juridiques.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>29. Dépenses de la bibliothèque de droit :</b> Déduisez les dépenses d'entretien et de mise à jour de votre bibliothèque de droit, y compris les livres juridiques, revues et ressources de recherche.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>30. Frais de dossier :</b> Déduisez les frais payés pour le dépôt de documents juridiques et les frais judiciaires encourus dans la représentation de vos clients.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>31. Publications juridiques et abonnements :</b> Déduire le coût des abonnements aux publications et périodiques juridiques qui sont directement liés à la pratique de votre cabinet d'avocats.</p>	<input type="checkbox"/>

# Liste de Contrôle des 50 principales Déductions Fiscales pour les Petites Entreprises Canadiennes

## Déductions pour les cabinets d'avocats

### 32. Dépenses liées aux logiciels et technologies juridiques :

Déduire les dépenses pour les logiciels juridiques, les systèmes de gestion des cas et autres outils technologiques utilisés dans votre cabinet d'avocats.

## Entreprises de construction

### 33. Achat ou location d'outils et d'équipement :

Déduire le coût d'achat ou de location d'outils et d'équipements nécessaires pour projets de construction.

### 34. Matériaux et fournitures pour les projets de construction :

Déduisez le coût des matériaux de construction, des fournitures et des composants utilisés dans votre projets de construction.

### 35. Frais de véhicule pour le transport lié à la construction :

Déduisez les dépenses du véhicule, y compris le carburant, l'entretien et l'assurance, lorsqu'il est utilisé pour le transport vers les chantiers de construction ou les déplacements professionnels.

### 36. Équipement de sécurité et équipement de protection :

Déduisez les dépenses pour l'équipement de sécurité, les casques, les lunettes et les vêtements de protection requis pour les ouvriers du bâtiment.

### 37. Frais de licence de l'entrepreneur :

Déduire les frais payés pour l'obtention et le renouvellement des licences et permis d'entrepreneur nécessaires à l'exploitation de votre entreprise de construction.

### 38. Formations et certifications liées à la construction :

Déduire les dépenses pour les programmes de formation et les certifications qui améliorent les compétences et connaissances de votre équipe de construction.

## Déductions pour pratique médicale

### 39. Matériel et fournitures médicales :

Déduire le coût de l'équipement médical, des instruments et des fournitures nécessaires pour fournir des services de santé.

### 40. Assurance responsabilité professionnelle médicale :

Déduisez les primes payées pour la couverture d'assurance contre la faute médicale.

### 41. Ouvrages de référence et abonnements médicaux :

Déduire le coût des livres de référence médicaux, des revues et des abonnements en ligne utilisés pour le développement professionnel et la recherche.

# Liste de Contrôle des 50 principales Déductions Fiscales pour les Petites Entreprises Canadiennes

Déductions des médecins	
<p><b>42. Frais de conférence médicale et de séminaire :</b> Déduire les frais de participation à des conférences, séminaires et ateliers médicaux pour rester à jour avec les progrès médicaux.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>43. Frais de formation médicale continue :</b> Déduire les dépenses pour les cours et programmes de formation continue nécessaires pour maintenir les licences et les certifications médicales.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>44. Dépenses liées aux logiciels médicaux et à la technologie :</b> Déduire les dépenses engagées pour les logiciels médicaux, un système électronique de tenue des dossiers médicaux, plates-formes de télémédecine et autres outils technologiques utilisés dans votre pratique pour rationaliser les opérations et améliorer les soins aux patients.</p>	<input type="checkbox"/>

Déductions en dentisterie	
<p><b>45. Matériel et instruments dentaires :</b> Déduire le coût de l'équipement dentaire, des instruments et des outils nécessaires pour fournir services dentaires.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>46. Fournitures et matériel dentaire :</b> Déduisez les dépenses pour les fournitures dentaires, y compris les gants, les masques, le matériel dentaire, et les agents de nettoyage utilisés dans votre cabinet dentaire.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>47. Frais de laboratoire dentaire :</b> Déduire les honoraires versés aux laboratoires dentaires pour la création de prothèses sur mesure, couronnes ou autres appareils dentaires pour vos patients.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>48. Assurance responsabilité professionnelle dentaire :</b> Déduisez les primes payées pour la couverture d'assurance contre la faute professionnelle en dentisterie.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>49. Frais de formation continue en dentisterie :</b> Déduire les dépenses pour assister à des conférences en dentisterie, des ateliers et des cours pour rester à jour avec les dernières avancées dans les pratiques en dentisterie.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>50. Dépenses liées aux logiciels et technologies de dentisterie :</b> Déduire les dépenses pour les logiciels de dentisterie, les systèmes de gestion de cabinet, les outils d'imagerie et autres solutions technologiques utilisées dans votre cabinet dentaire pour améliorer l'efficacité et la prise en charge des patients.</p>	<input type="checkbox"/>